

13. MARSEILLE. Marseille lance Empl'itude, le premier label territorial pour l'emploi

Marseille innove en lançant **Empl'itude**, premier label territorial pour l'emploi. Référencé par l'Afnor (Agence française de normalisation), ce label, accordé pour deux ans renouvelables, implique l'engagement des entreprises sur trois axes principaux : l'accès à l'emploi du public éloigné du marché du travail, l'intégration et l'accompagnement des nouveaux salariés et un engagement relatif à la diffusion des bonnes pratiques en faveur de l'insertion professionnelle. L'UPE 13 est au cœur de ce nouveau dispositif qui s'inscrit dans les enjeux de la RSE (responsabilité sociale des entreprises). C'est le PLIE MPM Centre, sous l'égide de la Maison de l'emploi qui assure la mise en œuvre opérationnelle du label. La ville de Marseille, le Conseil général 13, la Région, l'établissement public Euroméditerranée, la Maison de l'emploi de Marseille, le PLIE MPM Centre, la Chambre de métiers et de l'artisanat des Bouches-du-Rhône, le CJD, la Cité des entrepreneurs, la CCI Marseille Provence et l'UPE 13 sont les partenaires de ce label.